



**30 mars 2026
Femmes âgées victimes de VSS**

Marie-Hélène Musy - Coordinatrice de l'OVSS

Natacha Henry - Consultante internationale auprès de l'UE et du Conseil de l'Europe sur la prévention des violences sexistes, écrivaine. Psytel.eu

Lucile Peytavin - Docteure en histoire économique et sociale, essayiste et conférencière. Psytel.eu

Cyrille Gallion - co-directeur du CIF-SP Solidaires entre les âges, référent maltraitements faites aux adultes vulnérables (Cellule Alme 86-17), anthropologue

Laurence Roy - co-directrice du CIF-SP solidaires entre les âges, référente sur l'enquête sur les femmes âgées victimes de violences

Marie-Hélène : *Je vais inviter à me rejoindre les intervenants et intervenantes pour Psytel, Natacha et Lucile, et côté CIF-SP, Cyrille et Laurence. Une nouvelle fois, merci pour ces prises de parole. On va pouvoir rentrer dans le vif du sujet. Cette conférence fait suite à la conférence qui avait été malheureusement écourtée le 12 novembre dernier. Cette fois, on a envie de réellement prendre le temps de pouvoir échanger. Il y aura d'abord une prise de parole entre nous avec un certain nombre de questions que l'on a préparé, puis un temps d'échange et de prise de parole pour vous et à distance, un temps de témoignage, ou pour poser des questions. Et enfin une présentation du Gérontopôle de la Nouvelle-Aquitaine. L'idée de cette conférence, c'est d'aller du macro au micro parce qu'on a la chance à la fois d'avoir une vision nationale voire européenne, et, en même temps, une étude beaucoup plus territorialisée dans la Vienne. L'idée va être de pouvoir jongler un petit peu entre ces deux dimensions. C'est comme ça que nous avons construit ce temps d'échange.*

Lucile Peytavin : *Bonjour à toutes et à tous, on est ravies d'être parmi vous aujourd'hui. Je fais partie de l'équipe Psytel avec ma collègue Natacha Henry, et je suis Lucile Peytavin, je suis historienne de formation, je fais partie de l'Observatoire sur l'émancipation économique des femmes de la Fondation des femmes. Je travaille beaucoup sur les questions de masculinité, de virilité et des coûts et des conséquences dans la société de cette culture de la virilité qu'on transmet notamment aux hommes. Depuis trois ans, je travaille avec Natacha Henry pour le cabinet PSYTEL. Je la laisserai le présenter, ainsi que le projet qui s'appelle Marvow 2.0. On vous expliquera aussi pourquoi on est au 2e volet. C'est un projet européen,*

donc on travaille avec neuf autres pays financés par la Commission européenne afin de mieux détecter et prévenir les violences qui sont faites aux femmes âgées.

Natacha Henry : *Bonjour; comme l'a dit Lucile, nous travaillons pour Psytel. Sur psytel.eu vous verrez tous les projets européens et franco-français qu'on a pu mener depuis des années. Moi je travaille pour Psytel depuis environ 15 ans. Nous avons parfois l'impression d'explorer des sujets novateurs : ils sont portés par plusieurs pays européens en même temps, et dans nos pays respectifs, ils sont dans l'air du temps. C'est pour ça que nous étions très intéressées de travailler sur le problème des violences à l'encontre des femmes âgées.*

Cyrille Gallion : *Actuellement codirecteur du CIF-SP, historien de formation, mais j'ai longtemps été aide à domicile, pendant une quinzaine d'années. Au sein du CIF-SP, je suis surtout référent du pôle Alma Allo maltraitance.*

Laurence Roy : *Je suis co-directrice de l'association CIF-SP, coordinatrice des pôles des antennes avec le dispositif Mona Lisa, du secteur femmes de l'association avec la mise en place d'ateliers, et formatrice dans cette association avec des formations et des sensibilisations contre les violences.*

Marie-Hélène : *Justement par rapport au CIF-SP, est-ce qu'on pourrait faire un historique de comment vous en êtes arrivés, dans la construction de vos projets, à vous intéresser à la lutte contre les violences des femmes âgées ou seniors ? On reviendra sur quels mots utiliser.*

Cyrille G. : *Le CIF-SP a commencé par ce qu'on appelle une bourse du travail des salariés en chèque emploi service (dans le secteur on est à 95% des femmes). Petit à petit on s'est mis à s'intéresser aux gens chez qui nous nous rendions, les bénéficiaires. Au bout d'une quinzaine d'années, nous avons un pôle solidarité qui accompagne près de 5 000 personnes dans la Vienne et les Deux-Sèvres, notamment par le transport solidaire et les visites à domicile. Et un pôle de lutte contre les discriminations parce que nous abordons de front l'âgisme et les maltraitances. Nous sommes aussi organisme de formation et pôle recherche aidant, pôle recherche-action. Que ce soit du côté des bénévoles, des bénéficiaires, des salariés, et des salariés qu'on accompagne dans l'insertion, on est à 75% de femmes. On accompagne des personnes qui sont plutôt en situation de précarité, et les femmes sont majoritaires. On accompagne dans la prévention des violences, des maltraitances, de l'âgisme : là aussi, les femmes sont majoritaires. Nous faisons un continuum entre la lutte contre l'isolement, les représentations sociales, l'âgisme, les maltraitances. Enfin, tout cela fait un écosystème. L'intérêt du CIF-SP, c'était de dire qu'en fait on est un écosystème, avec une interaction entre tous les pôles.*

Marie-Hélène : *Lucile ou Natacha, voulez-vous dire deux mots sur Psytel, comment vous en êtes arrivées à vous intéresser à cette question ?*

Lucile P : *Le projet est parti de l'Autriche. Le personnel d'un shelter, un centre d'hébergement de femmes victimes de violences, s'est aperçu qu'il recevait de plus en plus de personnes âgées et qu'il n'y avait pas tellement de solutions pour bien les accueillir, bien les accompagner ou pour comprendre ce qu'elles vivaient véritablement. C'est pour ces raisons qu'ils ont lancé un premier projet de trois ans, le Marvow1.0 - la France n'en faisait pas partie. L'idée était de faire un état des lieux de ces violences faites aux femmes âgées. Qu'est-ce qu'est-ce que être âgé ? On pourra y revenir. Qu'est-ce que ça recouvre comme réalités ? Quelles statistiques avons-nous ? Dans le premier volet du projet, ils se sont*

aperçus que la plupart des pays n'avaient pas de politique qui prenaient cela en charge, qui traitaient ce sujet. Même en France, on s'aperçoit que d'un côté, il y a des politiques qui luttent contre les violences faites aux femmes, et de l'autre côté, de plus en plus de politiques qui luttent contre la maltraitance faite aux personnes âgées. Mais il n'y a pas de politique qui croise âgisme et sexisme. Et effectivement c'est quelque chose qui n'était pas non plus mis en place dans les neuf pays participants. Or, s'il n'y a pas de politique, il y a un impensé. Et des professionnels qui ne sont pas formés, qui ne sont pas sensibilisés, c'est toute une réalité qui nous échappe. Le projet court sur six années, on arrive à la fin, avec notamment une partie d'état des lieux et une partie beaucoup plus pratique avec une grille de détection.

Natacha H. : *Un projet européen se fait en plusieurs parties. On est plusieurs pays à faire la même chose en même temps dans son pays respectif. La première chose c'est d'établir un état des lieux. C'est vrai que pour la France, il n'y avait pas grand-chose, à part vous ici, et Nantes, qui était en train de travailler dessus aussi. Psytel est spécialisé dans les violences faites aux femmes et la formation des professionnels. Et, à la fin de ces projets, on doit faire une action de plaidoyer. C'est-à-dire qu'après les trois ans de travail, on a fait un état des lieux, on a rencontré beaucoup de professionnels de terrain et on a fini par établir les 2-3 choses qu'il faudrait changer pour que ça aille mieux. Nous avons mis au point une grille qui sera diffusée ensuite par Marie-Hélène sur la détection et la prise en charge. En parallèle, nous avons des propositions pour améliorer les choses. L'article que Madame citait tout à l'heure du magazine Alternatives économiques, c'est en fait Lucile qui leur a donné un interview sur ce sujet. On a eu Le Monde aussi. On essaye de diffuser nos conclusions dans le grand public. On croit assez fortement au rôle des médias dans ces cas-là. Par exemple, nous avons été au 39 19 pour rencontrer les écoutantes. Elle nous ont raconté que, à la faveur du procès Pélicot, de nombreuses dames âgées ont appelé car elles pensaient être plus ou moins dans la même situation que Madame Pélicot, victimes de soumission chimique. Le nombre des femmes âgées qui appelaient le 39 19 a beaucoup augmenté, du jour au lendemain. Pour nos projets européens, on a fait beaucoup de terrain et on essaie maintenant de faire remonter nos informations dans les médias et auprès des pouvoirs publics. C'est ce que font les autres collègues dans les autres pays en même temps. Nous avons également participé à une conférence au niveau européen à Bruxelles il y a deux mois, avec des gens de l'Europe, pour encore sensibiliser des instances européennes.*

Marie-Hélène : *Est-ce que dans cette réunion il y avait principalement des femmes aussi ? Ou est-ce que quand on change d'échelle et qu'on est sur une échelle plus européenne, c'est différent ?*

Natacha H. : *Dans ce projet, pour la Grèce, Chypre et l'Italie, nos partenaires ne sont quasiment que des hommes.*

Marie-Hélène : *Ça amène à la première grande question, qu'on a formalisé, la question du genre dans la prise en charge. On va à la fois parler de femmes victimes de violences, mais aussi de femmes qui s'engagent, des femmes aidantes, des femmes dans le care. Pourquoi, selon vous, est-ce encore une question de femme ? Tu rappelais, Cyrille, tant les personnes qui s'engagent auprès du CIF-SP que les professionnelles avec lesquelles vous travaillez : les personnes accompagnées sont des femmes. Est-ce que c'est ce qui vous a orienté ? Et justement, quelle est la place des hommes dedans ? Est-ce que vous avez pu un peu documenter cela ?*

Cyrille G. : *En fait au début, c'est venu de la cellule Alma, l'ancien 39 77, que nous portons dans la Vienne et la Charente maritime, qui est maintenant le 31 33. On constatait que les femmes étaient surreprésentées par rapport à leur tranche d'âge. Même s'il y a plus de femmes avec le vieillissement, de fait, il y avait une surreprésentation. On était aussi choqués, et j'avais interpellé l'État qui m'a aidé après financièrement : mais pourquoi après 75 ans, les enquêtes sur les VSS s'arrêtaient ? Alors on m'expliquait une histoire de difficulté peut-être à aller sur Internet... En fait quand des personnes âgées appelaient le 39 19, on leur disait « appelez donc le 39 77 ». Alors nous on a commencé à se dire « mais c'est quand même une double approche âgisme et sexisme ! » C'est-à-dire qu'il y a des choses spécifiques au vieillissement et des choses spécifiques au genre. Voilà juste un chiffre de notre cellule Alma : 70% des situations de maltraitance en tout genre concernent des femmes.*

Lucile P. : *Peut-être un autre chiffre aussi, celui de la catégorie d'âge la plus touchée par les féminicides. Dans le dernier rapport sur les morts violentes au sein du couple, qui est publié par le Ministère de l'Intérieur, c'est la tranche des 70 ans et plus. On est à 26%, devant les 20-29 ans qui sont à 16%. Le féminicide est évidemment la violence la plus grave, mais c'est le sommet de l'iceberg. Effectivement, comme on manque de statistiques et d'études, on ne sait pas tellement ce qu'il y a en-dessous, mais en tout cas le fait que ce soit la tranche d'âge la plus touchée, c'est significatif. La deuxième chose qui nous a alertées et alarmées dans ce même rapport, c'est que l'explication qui en est donnée : c'est « en raison de la maladie ». Alors il y a un petit problème statistique : on sait que les femmes représentent l'immense majorité des aidantes donc elles s'occupent de leur époux. Alors si vraiment c'était en raison de la maladie, d'une fatigue, de l'envie de libérer l'autre de ses souffrances : il y aurait autant que de femmes que d'hommes qui seraient auteurs, autrices de ces meurtres. Or, on voit que dans l'immense majorité des cas, ce sont des hommes. Les statistiques nous indiquent qu'on est plutôt face à des violences sexistes, des violences misogynes, et qu'il faut les traiter comme telles. On espère que dans le rapport du Ministère de l'Intérieur, l'année prochaine, il n'y aura plus cette phrase dramatique.*

Natacha H. : *Notre opinion sur cette question des féminicides des femmes âgées, c'est que ces femmes ont été victimes pendant très longtemps de violences conjugales. Si monsieur tue Madame à l'âge de 75 – 90 ans, c'est qu'il est agresseur depuis des années, et elle est victime depuis des années. C'est pourquoi nous appelons la police, la gendarmerie, tous les services de la justice à mener des enquêtes en cas de féminicide chez des personnes âgées : on ne peut pas refermer le dossier en disant « Oh là elle souffrait tellement, comme il a été gentil, ils avaient un pacte ». Car certains de ces Messieurs vont se justifier : « on avait un accord que quand elle souffrait trop, j'allais mettre fin à ses souffrances ». Alors il dit ça et puis on n'en parle plus ? Nous demandons l'ouverture d'enquêtes systématiques en cas de féminicide de femmes âgées. Quand on a évoqué cela au Parquet de Paris, une Magistrate a raconté que quand elle avait été en poste, elle avait eu un cas, et elle s'était dit « tiens tiens quand même, regardons de plus près ». Elle avait établi que dans les mois qui avaient précédé le meurtre, la police locale avait reçu je ne sais combien d'appels de cette victime appelant au secours, mais que comme on ne vous croit pas quand vous êtes âgé, on ne vous prend pas au sérieux, on en a rien à faire de ce que vous racontez, personne ne s'en est occupé. Et elle a fini par être tuée par son mari. Donc on insiste beaucoup là-dessus. On a travaillé précédemment sur le sujet du suicide forcé, je fais une parenthèse parce que ça existe aussi chez les personnes âgées. Le suicide forcé c'est quand une personne se suicide et que son entourage peut être amené à dire, « mais attendez, voilà, elle était victime ». On ouvre une enquête, les amis parlent, on regarde les messages, on examine les échanges avec la police, et on peut établir donc que le suicide a été la conséquence directe des violences conjugales. Nous demandons*

un peu la même chose dans les cas de féminicides de femmes âgées : ce n'est pas parce qu'ils sont vieux que c'est normal, ni que ça doit être autorisé. Ce Monsieur est un meurtrier. Comme l'a rappelé Lucile, c'est la première catégorie des féminicides en France. Il y a eu 28 femmes de plus de 70 ans tuées l'année dernière. Nous demandons une enquête pour les 28 femmes.

Marie-Hélène : *Et la question des discriminations dans la prise en charge, on a parlé de la reconstruction mammaire, vous le CIF-SP, vous avez des éléments sur le fait que passé un certain âge, la reconstruction mammaire ne peut plus se faire, ou en tout cas dans les pratiques ne se fait pas ?*

Cyrille G. : *Disons là aussi qu'il n'y a pas qu'un rapport de genre, il y a aussi un rapport de culture, de classe, c'est-à-dire des femmes qui auront moins de moyens. Et je rappelle que les femmes avant réversion ont 700€ de moins à la retraite en moyenne.*

Donc quand on dit c'est encore une histoire d'âge et encore une histoire de femme, c'est parce qu'il a l'isolement, la précarité, les pathologies chroniques. Et en effet, on a eu plusieurs retours de personnes qui disent que parfois elles ne se sentaient pas écoutées dans le soin, et qu'en effet, on ne leur proposait même pas. Ce n'est pas une discrimination légale, c'est simplement une vision qu'à un certain âge, on n'est peut-être plus une femme. Enfin, c'est ce qu'on nous rapporte dans les appels, ou les personnes qu'on rencontre et dans les groupes de travail, c'est qu'à un moment donné : « dans le soin, je suis déféminisée, désésexualisée ».

Laurence R. : *Infantilisée aussi. C'est culturel, c'est une éducation. La femme âgée va minimiser, banaliser, pour ne pas faire de vagues, par honte, par tabou. Et c'est pour ça qu'on a du mal à voir ces témoignages. On sait que 80% des violences sont faites au domicile, que les femmes ont une espérance de vie plus longue et restent le plus souvent longtemps à domicile. Et que c'est dans ces endroits-là d'isolement et d'emprise où les violences se font et on n'a pas accès. On n'arrive pas vraiment à avoir les données. Donc pour nous, l'enquête se poursuit. Elle a commencé en 2025, mais elle se poursuit parce qu'on sait qu'on a ouvert des portes. Comme disait Cyrille, on a du service à la personne, donc on est avec les ADMR, on est avec le portage de repas, on est avec les personnes qui sont en lien direct et qui permettent ces espaces de confiance pour avoir la parole qui se libère. Et c'est en ça que c'est précieux, notre terrain. De pouvoir avoir ces constats-là et que ça soit remonté. Donc l'enquête se poursuit.*

Marie-Hélène : *Quelle différence fait-on entre âge, âgisme et vieillissement ?*

Cyrille G. : *Le vieillissement c'est : j'ai 75 ans et donc mon physique évolue, mon cognitif évolue. Les enquêtes qu'avaient menées notre collègue Sachiko montraient, par exemple, que pour la conduite automobile à partir d'un certain âge, il y a un plus grand repli des femmes que des hommes dans l'espace public, même sans violence ou discrimination. Donc le vieillissement, c'est à tel âge, je suis dans un état de vieillissement avec des capacités qui ont évolué. Comme on lutte contre l'âgisme, on lutte aussi contre la sémantique négative. Par exemple, nous évitons de parler de pathologies neurodégénératives, on va dire neuro évolutives. Tous ces petits mots ont un impact. L'âge, ça veut dire j'ai 75 ans, je suis né il y a 75 ans et j'ai été élevé dans une certaine culture. Et donc il faut qu'on croise les deux choses. La première enquête que la DDFE de la Vienne nous avait financée il y a une dizaine d'années, c'était pour aller dans les résidences autonomie, les EHPAD, interroger les femmes sur leur vie, leur condition. Des femmes qui avaient 90 ans à l'époque, quand je leur disais,*

quel est le plus grand événement de votre vie ? C'était la machine à laver. Celle d'une dizaine d'années après, c'était le compte en banque. Enquête exploratoire veut dire qu'on s'est beaucoup appuyé sur les proches, l'entourage, parce que les femmes elles-mêmes sous-évaluent. Les collègues disaient qu'il y a 26% de féminicide, mais sur 46 000 viols déclarés ou tentatives de viol déclarées en France en 2025, il n'y en a que 154 déclarés pour les plus de 75 ans.

Donc il y a un taux de féminicide qui est objectif, qui est l'aboutissement, le pire d'une violence alors qu'est à même pas 1% de déclaration de viol. Cela montre qu'il y a une sous-estimation... Après, il y a la culture, si je suis un milieu rural ou urbain, si je suis née dans tel ou tel pays...

Marie-Hélène : *Justement, tout à l'heure, tu as rappelé les différentes enquêtes de victimisation qui ne prennent pas en compte ces femmes âgées. Vous, dans les différentes personnes que vous avez rencontrées, que ce soit des femmes âgées ou des professionnelles, comment vous avez défini l'âge ? À partir de quel âge ?*

Natacha H.: *Ça été un vrai problème, cette histoire d'âge. Parce que pour le projet, c'est les femmes âgées à partir de 60 ans. Or, à 60 ans, on n'est pas pareil qu'à 90 ans. Le problème, surtout, comme Cyrille l'a rappelé tout à l'heure, ce sont les enquêtes. Par exemple, ENVEFF (2003) s'arrête à 59 ans et VIRAGE (2015) s'arrête à 75 ans. Tout d'un coup, il y a une sorte d'âge qui vous tombe dessus, puis plus rien. Moi-même l'autre jour, j'ai répondu à un sondage pour un autre projet européen, sur les femmes en politique, et à la fin du sondage, il y avait : votre catégorie d'âge 20-35ans / 35-55 ans / 55+ ? A un moment donné, je ne sais pas si c'est la ménopause, on n'existe plus dans les statistiques. Nous voulons absolument que ça soit beaucoup mieux défini. C'est un des points qu'on veut défendre auprès du Ministère, critères d'âge, critères de vieillesse. Et puis on voit des problèmes qui sont liés à la dépendance, au fait que je sors moins de chez moi, que les gens que je vais voir, ce sont les aides à domicile, donc c'est sur ces personnes-là que je vais compter pour le repérage. Ce n'est pas la même chose que de sortir tous les jours ou d'aller au travail, quand on n'est pas encore à la retraite. C'est vrai que 60 ans, c'est une notion liée à l'OMS parce qu'évidemment dans d'autres pays, l'espérance de vie n'est pas la même. En France, 60 ou 40 ans ce n'est pas tellement différent finalement, à moins d'avoir des problèmes de santé, mais ce n'est pas lié à l'âge. Donc on a vraiment besoin de statistiques sur tout ce qui est l'âge. Ce qui nous a intéressé c'est quand les femmes n'ont plus le niveau de sociabilisation qu'elles avaient avant, soit par le travail, soit par des activités associatives ou sportives, c'est-à-dire c'est lié à l'isolement. Or, en aux violences conjugales, moins tu vois de monde, moins il y a de gens pour t'aider. Donc ces gens-là vont être très précieux.*

Marie-Hélène : *Est-ce que la dématérialisation de l'aide peut avoir un impact sur des femmes qui n'auraient peut-être pas accès ou qui ne seraient pas à l'aise avec l'outil informatique ?*

Natacha H.: *L'illectronisme : on dit qu'elles n'ont pas internet mais franchement, il faut des services de proximité où il y a des êtres humains. Peut-être les bibliothèques ? Je veux dire, comment penser à 85 ans qu'il faut aller sur Internet ? Comment trouver une réponse aux problèmes que vous avez avec ce mari depuis 50 ans qui vous fait subir des tortures quotidiennes ? Ce n'est pas comme ça que ça va marcher. Il faut des vrais gens pour parler à ces femmes. Enfin, à part quelques-unes qui ont le réflexe informatique, qui vont se dire : « je commence à en avoir assez. Tiens, Madame Pélicot, elle n'a pas tort, je vais regarder ». La plupart du temps ce n'est pas comme ça que ça se passe.*

Lucile P. : *Juste un petit chiffre sur l'illectronisme, une statistique indique que 61% des personnes de plus de 60 ans sont touchées par cet illectronisme, soit le fait de ne pas savoir utiliser, de ne pas avoir accès à des outils numériques.*

Laurence R.: *Alors c'est hors radar, et c'est une violence systémique et institutionnelle : au delà de 55 ans il y a une date de péremption. Hop, ça existe plus, on n'est plus utile à la société, et après la retraite, n'en parlons même pas. Il y a des étapes comme ça où la femme tout doucement va disparaître des radars. Et en plus avec l'isolement, la précarité au niveau économique et avec une emprise, ou au niveau économique, une dépendance à l'enfant ou au mari. Et tout ça, ce sont des violences systémiques et institutionnelles. Notamment dans les EHPAD, avec toutes les violences qui peuvent être faites à ces femmes, par manque de moyens humains, par une organisation... Donc oui elles sont effacées, que ce soit dans leur corps ou dans leur utilité. Ce sont des violences.*

Cyrille G. : *En parlant de personnes âgées, on déssexualise. Les femmes âgées sont-elles trop souvent hors radar ? Oui. Et ce qui m'a le plus interpellé c'est quand on a fait la communication sur l'enquête, quand on a parlé de violences sexuelles, de viols sur des femmes très âgées, on n'a pas eu des réactions de colère comme on peut avoir autour de nous quand on dénonce une agression sexuelle, on a eu des réactions de dégoût. C'est-à-dire que les personnes sont dégoûtées par l'acte et pas par la violence envers la femme. Donc elles sont hors des radars, elles sont invisibilisées parce que déssexualisées. Alors bien sûr on est en 2026, il y a une espérance de vie à 85 ans, et une femme de 60 ans d'aujourd'hui n'est pas une femme de 60 ans des années 1980. C'est pour cela que nous voulons réfléchir à tout ce qui est isolement et en général, aux femmes de plus de 75 ans. Mais là encore le vieillissement dépend des milieux sociaux. On appelle ça l'érotophobie âgiste, c'est un mélange entre le refus de la mort qu'on a à travers les personnes âgées, la déssexualisation et comme ça fait partie du hors radar, on ne peut pas penser la sexualité, donc on va pas pouvoir penser les VSS.*

Lucile P. : *Je crois que ça en dit long sur la valeur que l'on accorde à des catégories de personnes dans la société. On sait par exemple qu'il y a une femme qui meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son compagnon ou ex compagnon. Voilà, c'est un chiffre qu'on rappelle notamment au mois de mars. La société ne réagit pas tant que ça, comparé à ce que cette réalité-là veut dire. Moi je m'interroge, si c'était par exemple des hommes qui mouraient à cette cadence, comment réagirait la société ? Je crois que ça nous indique ce que ça veut dire de la valeur des femmes si on prend la population des femmes dans son entièreté. Et puis là qu'est-ce que ça veut dire de la valeur de la vie des femmes âgées ? Je pense que c'est encore pire parce que comme on le disait, c'est un impensé.*

Natacha H. : *Le grand âge de la dame va « permettre » à l'agresseur de passer à un niveau supérieur dans l'exercice de ces violences. Parce qu'elle a besoin de médicaments, il ne lui donne pas, ou il lui en donne trop. Elle a besoin - l'autre jour, on avait ce cas-là - d'un fauteuil adapté, un fauteuil roulant adapté, le type refuse. Il sort faire les courses, il la laisse dans le fauteuil qui est là, le verre d'eau qui est là-bas, elle ne peut pas y arriver. En fait, comme ce sont des sadiques, ils profitent de la faiblesse physique, parfois psychologique de leur épouse pour exercer un niveau de violence qu'ils n'avaient pas eu le loisir d'exercer auparavant parce qu'elle était un peu plus en forme. Ça ouvre tout un terrain de sadisme à ces hommes violents quand leur épouse devient de plus en plus âgée. Donc je n'aménage pas la douche pour que tu t'accroches et que tu ne tombes pas. Je sors faire les courses, je ne*

mets pas la télécommande de la télé là pour que tu puisses regarder une émission, je la mets là-bas où tu ne peux pas l'atteindre. Enfin ce sont des détails. C'est au domicile que ces hommes-là vont exercer un niveau supérieur de violence parce qu'ils peuvent se permettre des choses qu'ils n'avaient pas vraiment pu faire avant. On en parle souvent avec Lucile, on parle toujours beaucoup des victimes, mais il y a des vrais salopards de l'autre côté. Dans notre grille de détection on dit qu'il faut redoubler de vigilance s'il y a des armes au domicile, s'il a proféré des menaces de mort, des menaces de s'en prendre aux animaux domestiques... S'il a jeté le chat par la fenêtre comme ça arrive régulièrement, c'est une alerte. Donc le profil des agresseurs : je pense que ce sont les mêmes que dans la vie plus jeune mais qu'ils ont des plans nouveaux pour exercer leur violence.

Laurence R. : *En fait, il y a plusieurs signaux pour repérer. Là on parle d'emprise, de perversion, des signaux quand la personne est sous influence à domicile, dans le repérage, il faut éloigner la personne, avoir son témoignage. Mais c'est souvent très difficile. Alors les professionnels attendent que la personne soit hospitalisée ou qu'il y ait un rdv extérieur, qu'une fenêtre s'ouvre pour pouvoir accompagner. Mais ce qui est difficile c'est l'emprise sur la personne car l'effondrement avec la prise de conscience peut aussi être une grande violence.*

Lucile P. : *Un point sur le profil des auteurs : dans les violences conjugales ce sont des hommes, dans l'immense majorité des cas, qui sont eux-mêmes âgés et ça participe à la difficulté pour les professionnels d'accepter qu'un homme qui paraît affaibli puisse être un agresseur. Nous nous sommes aperçues que dans cette catégorie d'âge, il y avait souvent l'utilisation d'armes à feu, notamment de fusils de chasse, pour tuer les femmes. Donc ça fait partie de notre grille de facteurs à repérer : s'il y a une arme et notamment une arme de chasse à la maison.*

Laurence R. : *Ça, c'est plus dans les milieux ruraux, et comme on disait tout à l'heure, c'était vraiment dans certaines catégories sociales. Il n'y a pas que les violences conjugales que subissent les femmes âgées, c'est aussi le cas dans le monde hospitalier : une multitude de violences qu'on peut pointer, il y a des signaux qui peuvent nous indiquer qu'il y a violence et comment réagir, comment repérer.*

Cyrille G. : *Quand cinq personnes différentes nous font la toilette intime avec pas trop de ménagement à cause de la surcharge de travail, il n'y a pas un agresseur en face mais il y a une agression ressentie. Mais pour le pôle maltraitance, le problème, c'est que les personnes n'expriment pas les violences comme des VSS. Elles expriment des maltraitances, des mal-être, des choses ressenties difficiles. Et nous on l'analyse tout de suite : quand elles disent, "ils avaient ses besoins", on comprend ce que ça veut dire, même non conscientisé. L'enquête sur le viol conjugal le montre bien... 43% des hommes de plus de 65 ans disent qu'on peut forcer un rapport sexuel : ça fait partie de la norme.*

Laurence R. : *Les agresseurs ce sont les conjoints, mais également les enfants. On a eu des témoignages où les enfants ou les petits-enfants étaient aussi auteurs de violences sur la femme âgée, qui était vraiment infantilisée. Et que ça soit dans le milieu familial ou dans les institutions, on remarque une infantilisation. Ce sont des violences qui ne sont pas considérées.*

Lucile P. : *Pour préciser : de notre côté, nous avons travaillé plus particulièrement sur les violences conjugales. Mais bien sûr une des spécificités de ces violences, c'est que les profils*

peuvent être très variés, ça peut être effectivement les enfants, mêmes les professionnel.les, toutes les personnes qui sont dans l'entourage de ces personnes âgées.

Marie-Hélène : *Et pour compléter aussi ce que tu disais, nous l'avons aussi remarqué sur l'enquête que l'on mène avec l'Observatoire. Le grand-père, le papy, on ne peut pas le penser violent : à partir du moment où il y a des petits-enfants, la question qui revient régulièrement c'est "peut-on être un bon grand-père mais un mari violent ?". Et c'est des choses qu'on peut aussi avoir dans différents témoignages des femmes qui ont été victimes de violences : il est violent, néanmoins, c'est un bon père. Du coup, dénoncer ou ne pas dénoncer quand la femme perçoit de son conjoint qu'il est "un bon père".*

Lucile P. : *Aujourd'hui, la loi a évolué là-dessus. Heureusement ! On sait qu'un homme violent n'est pas un bon père ou n'est pas un bon grand-père.*

Marie-Hélène : *Dans les chiffres clés qui ont été donnés par le CIF-SP, je vois qu'il n'y a eu que deux plaintes déposées. Est-ce que ce sont des témoignages que vous avez eu des femmes ? Avez-vous pu savoir pourquoi il y a eu des démarches ou pas de démarches ?*

Cyrille G. : *On savait en commençant l'enquête qu'on arriverait très peu à avoir de la part des femmes très âgées, des témoignages. Et à chaque fois que je vais faire une formation dans un foyer logement, c'est en formant les professionnel.les qu'il y a des conscientisations de phénomènes qui se passent. Mais les femmes les plus âgées s'expriment très peu. Je maintiens que c'est par le témoignage, l'enquête indirecte, qu'on arrivera à progresser.*

Marie-Hélène : *Est-ce que dans l'enquête vous aviez ciblé un âge par exemple ou pas nécessairement ?*

Cyrille G. : *Pas nécessairement, mais quand on cible les établissements, les professionnel.les, on est dans le public accompagné. Il peut y avoir des jeunes femmes de 60 ans en perte d'autonomie. Mais de fait, on est plutôt autour de 80 ans. Je dis bien, c'est une question de culture différente : entre 60 et 90 ans, on n'est pas né dans la même culture.*

Marie-Hélène : *Les femmes ne sont effectivement pas exemptées de tous les types de violence. C'est d'ailleurs ce que montrent vos enquêtes. Il y a même des violences qui sont un impensé collectif, la soumission chimique par exemple. Est-ce que vous voulez en dire deux mots ? Parce qu'effectivement le procès Pélicot a mis en avant la soumission chimique, ou pour les jeunes, on peut imaginer du GHB qui va être mis dans les verres en discothèque. Mais on va beaucoup moins penser aux femmes qui vont avoir des traitements très lourds, des traitements somatiques, et qui peuvent à ce moment-là subir des agressions. Est-ce que vous voulez préciser ce qu'en disent les personnes que vous avez pu rencontrer ?*

Cyrille G. : *L'enquête se poursuit à travers nos formations. L'action de formation, de sensibilisation nous permet de récolter et on est en plein tourbillonnage de toujours réajuster. On dénonce déjà des contentions chimiques de certains publics, dans telle ou telle structure, pour qu'ils ne bougent pas trop. Des structures de moins en moins fréquentes heureusement. On n'avait pas pensé que des agresseurs puissent profiter de traitements. Ce n'est pas une soumission chimique directe, c'est profiter d'un traitement médical pour abuser de la personne. Voilà ça on l'a appris après lors des formations, en récoltant des choses qu'on n'avait pas encore.*

Laurence R. : *À domicile en fait, on a eu comme témoignage des traitements qui étaient surdosés par le conjoint, la famille. Parce que la personne avait des débuts de troubles cognitifs et qu'en fait c'était pour qu'elle soit maîtrisée, moins ennuyante, qu'elle n'embête personne. Mais après ça permettait d'avoir de la violence, des actes faits sur cette personne-là.*

Natacha H.: *Je voudrais souligner aussi le problème économique, la violence économique. Parce que vous savez qu'il y a une loi qui n'est pas si vieille que ça, qui donne enfin un statut officiel aux conjointes d'artisans, conjointes d'agriculteurs, et cetera. Mais il y a des générations de femmes qui n'ont jamais été payées, qui n'ont pas été déclarées, jamais pour rien, et qui travaillaient à plein temps avec leurs maris sur une exploitation agricole, dans une boutique, dans de l'artisanat, la secrétaire du dentiste, et autres. Elles sont passées en dessous d'absolument toutes les règles du droit du travail, et elles se retrouvent à 80 ans avec rien. Déjà que les femmes elles ont des petites retraites, il y en a qui n'ont rien du tout. Et donc c'est vraiment un souci : où est-ce qu'elles vont ? Comment on fait quand on a vraiment rien ? A 25 ans et sans enfant, éventuellement on pense à une amie quelque part qui a un canapé-lit, éventuellement on prend son courage à deux mains, on prend un train et on y va, il y en a qui y arrivent. Mais à 80 ans, on a plus d'amie avec un canapé lit, et si on a même pas 20€ pour prendre un bus, c'est vraiment très compliqué. C'est un isolement financier, c'est qu'elles n'en ont pas du tout les moyens. Et vous parliez des histoires de voitures : en milieu rural, on observe que bien souvent le Monsieur, il dit à Madame : « tu ne conduis pas la voiture de toute façon ». C'est la mainmise de l'homme sur la voiture. Vous voyez ça quand vous êtes sur les routes, c'est lui qui conduit, c'est elle qui est à côté. Il la décrédibilise dans son action de conduire, pas à 90 ans mais disons à 65. Elle ne peut pas aller de A à B. Il y a un enfermement lié à plein de petites choses comme ça qui se mettent en place comme une sorte de forteresse autour d'elle et à l'intérieur de cette forteresse : soumission chimique... Mais c'est aussi le fait qu'elle n'a pas physiquement, techniquement, matériellement, le moyen d'avoir un pas dehors vers la liberté parce qu'elle n'a rien pour le faire.*

Laurence R. : *Oui c'est de la domination en fait et ça, c'est sociétal. C'est la culture de l'éducation à être aimable ; avoir été éduquée pour ne pas faire de vagues. Cette génération, c'est leurs normes, la domination patriarcale.*

Lucile P. : *Sur les types de violences subies par les femmes, on a des chiffres au niveau européen. Alors pour les violences psychologiques, ce serait la violence la plus importante. On est à 23,6% des violences. Ensuite viennent les violences financières, là on est à 8,8%. Ensuite les violations de droits 6,4% - par exemple d'empêcher une personne de circuler - les négligences 5,4% ensuite les violences sexuelles pour 3,1% puis physiques pour 2,5%. On peut quand même parler d'un continuum des violences typique pour les violences qui sont dans le cadre notamment du couple, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de violence physique ou de violence financière sans violence psychologique. Bien souvent, ce sont des violences qui vont se cumuler.*

Cyrille G.: *Ce qui m'a interpellé, c'est quand on a repris les cellules Alma et qu'on était formé à la prévention de la maltraitance, il y a déjà une dizaine d'années, il n'y avait pas les violences sexuelles. Quand l'État et Alma ont construit les différentes catégories de maltraitance, il y avait les maltraitements physiques, psychologiques, mais le sexuel non. Alors que quand on faisait des formations sur la prévention des maltraitements aux enfants, il y avait des maltraitements sexuelles. Donc ça veut dire qu'il y avait déjà un impensé. Ce qui est le plus important c'est tout ce qui est chantage affectif. Les violences psychologiques de la*

part souvent de la famille ou d'aidant, d'aidantes, qui vont arriver à leurs fins par des stratégies : l'infantilisation par exemple, même si je n'aime pas trop le mot.

Marie-Hélène : *Et justement, en tant que professionnel.le, comment repérer ces micro-agressions qui rentrent complètement dans le contrôle coercitif ? Qu'est-ce qu'on en fait ? Et si j'ai un doute : il a l'air de garder son téléphone, elle a l'air d'être un peu isolée. C'est lui qui garde les clés de la maison. Des fois il part toute la journée et je sais qu'elle est enfermée à la maison. En tant que professionnel.le, si je commence à repérer qu'est-ce que je fais ? Quels sont mes outils ?*

Natacha H : *Les professionnelles vont détecter que quelque chose ne va pas trop bien. Par exemple, elles nous ont dit : « on repère qu'il lui parle mal ». On appelle ça des violences psychologiques, de la dévalorisation. Elles vont au domicile et elles sont en présence d'un type qui insulte sa femme, qui la méprise, même quand ils ne sont pas seuls. Il ne voit pas le problème. Lorsque l'aide à domicile sort de là, elle se dit « bon, c'est pas terrible ». Nous avons eu plusieurs témoignages de gens qui nous ont expliqué : « Je ne dis rien à personne, je ne fais pas de vagues en tant qu'aide à domicile, comme ça, je continue à y aller toutes les semaines ou tous les trois jours, je garde un œil et la dame sait qu'elle n'est pas seule au monde ». C'est un peu sportif mais c'est la garantie d'un peu de confort psychologique apporté à cette femme victime. Mais enfin ce n'est pas du tout suffisant. Évidemment il ne faut pas garder ça pour soi. Évidemment qu'il faut retourner au bureau et en parler tout de suite à ses collègues et organiser une réunion. Je travaille beaucoup sur les formations, la Convention d'Istanbul qui oblige la France à faire des formations aux professionnel.les. Il faut intégrer ces professions-là parce qu'on a toujours dit : social, justice, police, santé, les assistantes sociales, la police, la santé, les médecins, les ostéopathes, les dentistes, mais il faut aussi tous ces gens qui vont au domicile : les aides à domicile, les aides ménagères, et cetera. Le problème c'est que jusqu'à présent on n'y avait pas vraiment pensé. Nous on a fait des réunions notamment à Bobigny dans le 93 avec des gens de ces professions qui étaient complètement démunies. Donc on a repris toutes les bases, on a repris le continuum des violences, on a repris les étapes des violences conjugales, elles n'avaient jamais eu un cours à ce sujet. Et l'autre jour on a été à l'IRTS pour briefer les futures assistantes sociales et assistants sociaux sur ce que sont les violences conjugales. Il faut reprendre les bases et élargir le public qui aura ces formations. Parce que les violences conjugales, c'est vraiment l'enfer, c'est vraiment partout, tout le temps. C'est un monde fou et notamment les femmes âgées. Donc maintenant il faut expliquer à ces futur.es professionnel.les ce que c'est, et qu'ils doivent travailler ensemble.*

Laurence R : *A l'association CIF-SP, on est parti d'un constat de terrain qui nous a amené à mettre en place une enquête. Il fallait qu'on chiffre tout ce qu'on pouvait recueillir comme témoignages. Puis qu'est-ce qu'on en fait ? Les professionnel.les nous disent : « on a besoin d'être formé, on a besoin de mettre en lumière, on a besoin de mettre des mots ». On a fait cinq sessions de formation où on a recueilli les témoignages des professionnel.les, leurs besoins. En effet, il faut se former, pouvoir repérer, identifier. Et après comment on fait pour prémunir ? On a créé ces modules de formation. On a un catalogue autour des violences pour les professionnel.les avec de l'autodéfense mentale, émotionnelle, verbale et intellectuelle qu'on propose en outillage. Parce que de constater des violences, ce n'est pas non plus facile, il faut y aller, y retourner quand on a constaté, pour être présent.e et accompagner la personne qui subit ces violences. Donc on fait aussi des formations pour être marraine, accompagnatrice. Il y a un réel besoin de mettre des mots, d'en parler entre professionnel.les, d'avoir comme des commissions, des comités éthiques pour se retrouver*

autour de ça. Et à tous les niveaux, que ce soit ceux et celles qui portent les repas, l'ADMR ou après les psychologues, enfin tous les niveaux de soins ou d'aidant.es ou d'accompagnant.es professionnel.les, il y a besoin de se regrouper, de se former pour identifier et agir. Pour tous les professionnel.les du soin ou du care.

Cyrille G : *Laurence est à l'entrée prévention des violences sexistes et sexuelles en formation et moi j'interviens plutôt en établissement pour la prévention des maltraitances. On aborde de plus en plus ça, mais c'est aussi que parmi les professionnel.les, il y a ceux et celles qui vont avoir du dégoût, qui vont refuser de voir parce que ieles-mêmes ne sont pas au clair ou subissent des VSS. Et je le vois tout de suite en formation. Ils et elles refusent de voir, n'ont pas les lunettes pour, et ne vont même pas vouloir assister aux formations. Donc ça veut dire qu'il y a un pré travail à faire auprès des professionnel.les.*

Marie-Hélène : *Les formations que vous donnez, elles sont à la demande de qui ? Ce sont les directions par exemple, qui vous demandent d'intervenir dans leurs établissements ?*

Laurence R.: *Des services, oui, des chef.fes de service ou des professionnel.les qui font remonter les besoins.*

Cyrille G.: *On est un organisme de formation classique, il y a des obligations des établissements, mais là, la suite de l'enquête c'est aussi d'aller sur le terrain. Donc c'est pour ça qu'on a eu vraiment un beau succès.*

Laurence R. : *Il y a un besoin, un réel besoin. Le besoin de mettre en lumière, tout le monde s'accorde là-dessus. Nous avons créé des outils de formation classique, des outils innovants, avec un spectacle qui met en lumière les violences faites aux femmes âgées pour vulgariser et permettre d'ouvrir la parole. Après, c'est quel moyen on a après pour pouvoir former, identifier, accompagner et sensibiliser, prévenir.*

Marie-Hélène : *Avant de passer le micro pour des questions ou témoignages, est-ce qu'en termes de préconisations vous auriez des choses à ajouter ?*

Natacha H. : *Comme je l'ai dit sur les féminicides, il faut mener des enquêtes systématiques. Et puis trouver le moyen de mettre des lieux d'accueil qui n'ont pas l'air fléchés comme ça, mais où les dames vont pouvoir exprimer quelque chose, rencontrer quelqu'un qui va répondre à leurs questions, et légitimer leurs sentiments : « je ne dis pas n'importe quoi et c'est important que tu me dises que je ne dis pas n'importe quoi et que j'ai raison d'en avoir assez et d'avoir peur ». Les lieux d'accueil et d'hébergement ont été pensés pour des femmes plus jeunes. Vous avez pas mal d'endroits maintenant pour ces femmes, notamment avec des enfants. Il y a des systèmes d'hébergement en appartement où y a deux femmes avec des enfants jeunes, mineur.es. Cependant, il n'y a pas grand-chose pour les femmes âgées. Je ne parle pas forcément de femmes qui ont besoin d'aide médicalisée en appartement, je parle de femmes qui ont 70 ans, 75 ans, qui voudraient quitter leur conjoint violent, et qui ont besoin d'un hébergement. A Paris, on vient d'ouvrir un centre pour les 20-25 ans. On pense beaucoup aux jeunes, ce qui est très bien, mais il faut trouver un moyen de loger ces femmes moins jeunes. Une des problématiques, c'est qu'elles sont parfois dans le même domicile depuis 50 ans et que c'est un déchirement atroce de quitter cette maison où elles ont vécu toute leur vie, où les enfants sont nés. Partir, c'est émotionnellement très lourd. On va me dire que c'est à Monsieur de partir. On est d'accord ! Cela fait partie de nos préconisations mais c'est mission impossible. Oui la loi prône l'éviction du conjoint violent - mais enfin, deux*

jours plus tard, le revoilà. C'est très compliqué et c'est très dangereux. Il faut créer des lieux où ces femmes pourraient vivre en intergénérationnel ou vivre entre femmes d'un certain âge. Pourquoi pas ? Comme la maison des Babayagas à Montreuil, à côté de Paris. Des systèmes communautaires où, au lieu d'être avec ce type violent qu'on supporte depuis 50 ans, on vit avec quatre camarades de notre âge, et c'est beaucoup mieux. Ça coûte de l'argent mais je pense qu'il faut trouver les moyens... On nous a beaucoup raconté aussi qu'ayant repéré une situation, les professionnelles se demandent : qu'est-ce qu'on va faire avec Madame ? Elle a quel âge ? Allez hop, une place en EHPAD. Allez hop ! Mais pourquoi ? Il faut leur rendre cette dignité de vie quotidienne normale à laquelle nous avons toutes et tous le droit.

Lucile P. : *On va mettre des femmes qui sont victimes - je parle toujours dans le cadre de violences misogynes - dans des EHPAD avec des hommes, et là aussi ça pose une question. Nous on a le droit si on veut vivre entre amies, loin des hommes, parce que on est traumatisée. Voilà qui pose des vraies questions de liberté fondamentale.*

Laurence R. : *Avec les accompagnatrices, ce qui est ressorti des témoignages, c'est qu'il y avait vraiment une carence au niveau de l'accompagnement de ces femmes qui sont déjà dans un brouillard et peuvent ne pas avoir la force de bouger. Elles ont besoin d'avoir des accompagnatrices, des marraines. Avec le transport solidaire qu'on met en place, nous pouvons former des femmes qui les emmènent en voiture, qui les accompagnent vraiment sur tous les plans, des outillages d'autodéfense verbale, émotionnelle, à la législation, avec les lois, enfin avec tout ce qui permet d'être une accompagnatrice et de soutenir ces parcours de femmes cassées.*

Cyrille G. : *On anime des formations préparation retraite et je pense que c'est un moment charnière où on pourrait refaire une piqûre de rappel sur les VSS. Il y a plein de petits modules à l'intérieur de ces formations et on interroge aussi sur : est-ce que votre couple va bien ? Parce que là vous allez passer beaucoup plus de temps ensemble ! J'ai aussi, dans les profils formation retraite ou les ateliers vie affective, des femmes qui voudraient un amoureux (plus qu'une amoureuse en général) mais elles ont vécu une vie avec un compagnon violent ou manipulateur. Elles se sentent seules et elles expriment un besoin d'amour, mais à cause de ce qu'elles ont vécu, elles s'en empêchent parce qu'elles ont peur de l'inconnu. C'est aussi une violence par défaut : je me prive de quelque chose dont je pense avoir besoin. Si on systématisait un peu plus les formations préparation retraite, on aurait un bon moyen de remettre de l'info.*

Laurence R. : *De mettre des mots et qu'il n'y ait pas de tabou. On me remercie beaucoup pour cela, à la fin des formations, que ce soit les professionnelles ou les femmes elles-mêmes.*

Marie-Hélène : *Merci pour tous ces échanges.*